

Réunion Conseil administration du 9 décembre 2019

Présents : Antoine Senault, Katia Taillefer, Sophie Gautier, Céline Olonde, Patrick Sauvegrain, Mathieu Bouchet.

- Premier point abordé : Quels sont les frais de remboursement pour les déplacements club ?

Après avoir revu le règlement intérieur du club, il s'avère que cela n'est pas clair. Certains déplacements étaient remboursés intégralement (aller/retour) et d'autres seulement pour l'aller. Le taux est de 0,30 euros du kilomètre. Tous les déplacements ne sont pas pris en charge, il faut qu'il y ait au minimum trois athlètes, que la compétition soit au-delà des 150 km, et que ce soit une compétition régionale, pré-France ou France.

- L'organigramme du club de l'A3.

Envoi de photos d'identité à Maxence.

- Le pass Athlé couteux ? Évaluation utile ou pas ?

Le pass Athlé est un dispositif adressé aux jeunes athlètes mais cela reste complexe à mettre en place, car il est coûteux et interpelle sur les modalités d'évaluation.

- Le matériel

Le remboursement des perches commandées en octobre 2019 a été effectué. Le club reste dans l'attente de la restitution des anciennes perches du club. La présidente a rappelé que la mairie entend bien que le matériel acheté pour le club doit rester au club. Une lettre de prêt de matériel a été pensée mais il a été décidé qu'un mail sera envoyé dans un premier temps pour que la restitution ait lieu dans deux mois afin de faciliter la préparation des interclubs, dans les meilleures conditions. Ce point sur le matériel nous a mené à nous interroger sur l'importance de l'assurer.

- Organisation des goûters et apéritifs de fin d'année :

Un goûter est proposé le mercredi 18 décembre pour les poussins et les benjamins après l'entraînement de Robin Rallo, à 16 h, à la plaine des sports.

Pour les coureurs hors-stade (sprinters et traillieurs), après l'entraînement du jeudi 19 décembre à 20 h avec les entraîneurs, un apéritif est proposé.

Pour les athlètes de la marche nordique qui viennent le vendredi matin, une boîte de chocolats sera offerte.

La galette sera le samedi 11 janvier après le cross départemental.

- Organisation d'événements :

Le stage cross aura lieu le 4 et 5 janvier (ouvert à partir des cadets), avec Robin Rallo qui doit voir avec les entraîneurs : Vincent (qui sera absent) et Denis, afin de proposer un entraînement diversifié. Un repas au Flunch sera proposé le samedi et le dimanche (repas pris en charge autour de 12, 5 euros), en contre partie, une participation de 10 euros par athlète sera demandée.

Dans cette démarche de cohésion, il paraît important que les trois entraîneurs du club puissent se voir prochainement pour préparer les Interclubs 2020.

Le meeting Philippe Pecatte aura bien lieu le 25 avril, malgré tout car la date du 18 qui a été

proposée tombe en plein milieu des vacances. Le 25 avril est à une semaine du premier tour des Interclubs et ce meeting a pour but de servir de « rodage » aux athlètes afin d'être le mieux préparés pour les interclubs.

Il a été précisé que pour cette deuxième édition, le club souhaite rendre ce meeting dynamique et pour cela, il est indispensable d'avoir suffisamment de jury pour le bon déroulement des épreuves, ainsi qu'un effort à faire sur la sono pour que ce meeting alençonnais devienne un rendez-vous important. C'est pour cela que nous prévoyons d'inviter les sponsors pour qu'ils soient présents lors des remises de récompenses. L'idée a été émise d'inviter des athlètes alençonnais comme Joseph Terhec, Emilie Turpin...

– Formation des juges :

Un problème récurrent au sein du club est le recrutement des juges. Le club en manque, et il est nécessaire de former des juges pour organiser et accompagner les athlètes sur des événements sportifs.

– Contrat Vincent Epiphane :

Vincent Epiphane qui est chargé d'entraîner les athlètes Hors stade n'a toujours pas été rémunéré. Le club s'est mis d'accord sur le montant de ses honoraires.

– Vêtements du club.

De nombreux vêtements floqués à l'image du club restent disponibles. Nous nous sommes mis d'accord qu'il valait mieux les vendre moins chers plutôt qu'ils restent au placard.. De nombreux maillots sans sponsor sont laissés à l'abandon et seront donnés à ceux qui viennent au stage. Les vestes coupe-vent seront vendus ainsi que la veste épaisse

– Idées diverses :

Laurent propose de faire une carte de vœux des enfants et des adultes devant les sponsors pour leur souhaiter la bonne année.

Robin et Antoine vont voir des salles de sport pour organiser un partenariat et obtenir un créneau pour des séances de PPG.

Une nouvelle salle d'haltérophilie à la croix mercier (rue des frères Nivert) pour des séances PPG.

Il paraît important de récompenser les jeunes : Camille et William qui aident Robin le mercredi après-midi, chez Running Conseil leur sera attribué.

Sophie est en contact avec auto-distribution pour poursuivre le partenariat.

Un point sur le jumelage avec l'Allemagne a été fait. Des allemands viendront le 18 et le 19 avril. L'organisation qui s'occupe du jumelage accorde une somme à la famille qui accueille les correspondants allemands.

La prochaine réunion le 6 janvier 2020.